

A S G C V I

Association sportive du Golf Club du Val de l'Indre

R A P P O R T D E S C E N S E U R S

S U R L E S C O M P T E S D E L ' E X E R C I C E

2023/2024

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des comptes de l'exercice 2023/2024, clos le 30 novembre 2024, tels que joints à notre présent rapport.

Les comptes et pièces justificatives ont été établis par votre Trésorière, Madame Dominique BRANGER ;

NOTRE OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Il nous appartient, sur la base de notre examen, d'exprimer une opinion sur ces comptes, sachant que votre Association n'est pas tenue à notre connaissance, d'établir un bilan et une annexe selon le plan comptable, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999 paru au journal officiel du 21 septembre 1999. Notre examen a consisté, à apprécier, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes, ainsi que les principes comptables suivis et estimations significatives.

En prenant en compte ces éléments, et compte tenu du caractère spécifique de votre Association, nous attestons que les comptes 2023/2024 présentés sont sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

Le résultat de cet exercice 2023/2024 présente un déficit net de 1009,50€.

Votre trésorerie qui s'élève à 48 936 € montre la bonne santé financière de votre Association.

En conséquence, rien ne s'oppose à ce que vous approuviez les comptes tels qu'ils vous sont présentés.

Fait à Châteauroux le 9 décembre 2024

Didier FLEURET

Jean Paul AUCLERC